



Des Super-Héros wallons pour mettre le CO₂ KO !

Serez-vous le Super-Héros du climat ? C'est le défi que vous lance l'Agence 2 Degrés ! En quelques clics, les citoyen/nes wallon/nes sont invité/es à évaluer leur niveau d'émission carbone et engager une foule de petites actions à leur portée, pour réduire leur poids de CO₂. Lancée par Jean-Luc Crucke, Ministre wallon du climat, la campagne organisée par l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AwAC) entend faire évoluer les comportements de manière ludique, pour contribuer aux objectifs du Plan Air-Climat-Énergie.

Namur, le 24 octobre 2017 — La campagne qui démarre actuellement porte sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en particulier le dioxyde de carbone (CO₂). Comment ? En encourageant les citoyens volontaires à changer leurs comportements. Où qu'ils soient actifs : à la maison, dans leurs activités sportives, au bureau, comme citoyen, comme consommateur, seul ou à plusieurs, ... Et quel que soit leur degré de sensibilisation à la problématique. La campagne les prend au niveau qu'ils / elles pratiquent dans leur quotidien et les encourage à aller un cran plus loin.

L'Agence 2 Degrés recrute

Avec une approche ludique et s'appuyant sur les codes des Super-Héros, l'Agence 2 Degrés (en référence à l'un des objectifs les mieux connus de l'accord de Paris sur le Climat) lance sa campagne sur les réseaux sociaux. On passe son Test carbone, on est recruté par l'Agence 2 Degrés et on arrive dans la League qui correspond à son niveau. Et hop, on part pour des missions, progressives, graduées, documentées, qui font épargner des kilos, voire des tonnes de CO₂ ! Et en un clic, les amis sur Facebook sont au courant. Le geste de réduction de CO₂ que je viens de m'engager à faire est partagé et cela crée un effet d'émulation au sein de la communauté digitale ...

Avec l'appui des organisations-relais (fédérations professionnelles, associations de consommateurs, services publics, ...), qui côtoient les citoyens au jour le jour, la campagne est lancée pour 6 mois. Jusqu'en avril 2018, la communauté digitale sera animée et encouragée à réfléchir et agir pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, à traquer le kilo de CO₂, là où il est visible et, aussi, là où il se cache !



A propos du PACE

La Wallonie a adopté en 2016 le PACE (Plan Air-Climat-Énergie), un plan ambitieux qui actualise sa politique climatique. Le “décret Climat wallon” (2014) a pour objet d’instaurer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à court, moyen et long termes et de mettre en place les instruments pour veiller à ce qu’ils soient réellement atteints. Les objectifs chiffrés fixés par ce décret sont :

- en 2020, une réduction de 30% des émissions de gaz à effet de serre, par rapport à 1990 ;
- en 2050, une réduction de 80 à 95% des émissions de gaz à effet de serre, par rapport à cette même année 1990. Le Parlement wallon vient d’ailleurs d’approuver à l’unanimité une résolution très ambitieuse sur la mise en œuvre d’une politique climatique wallonne dans laquelle l’objectif retenu est le plus élevé, soit 95% de réduction des émissions.

Le PACE 2016-2022 contient 142 mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques, améliorer la qualité de l’air et s’adapter aux impacts des changements climatiques. Vu l’ambition de la Wallonie sur le moyen et le long terme, des politiques et mesures additionnelles devront toutefois être encore définies en 2018 au travers d’une révision de ce Plan air climat énergie. En plein développement, ce plan est un élément essentiel de la politique wallonne.

A propos de l’AwAC

L’Agence wallonne de l’Air et du Climat (AwAC) représente la Wallonie au niveau national et dans les organisations internationales relatives à l’air et au climat. A ce titre, elle coordonne le suivi des négociations, assure la transposition des décisions dans la législation wallonne et garantit leur mise en œuvre. En concertation avec le Gouvernement wallon et les départements du SPW, l’AwAC coordonne la stratégie globale d’amélioration de la qualité de l’air, de lutte contre les changements climatiques et de protection de l’ozone stratosphérique. C’est également l’AwAC qui gère le réseau wallon de stations de mesure de la qualité de l’air et qui réalise les inventaires d’émission des polluants atmosphériques, ainsi que les projections d’émission à moyen terme.

Infos complémentaires : www.agence2degres.be / facebook.com/agence2degres/ / www.awac.be

Contact : Olivier PARKS, Conseiller. Coordinateur de la stratégie de communication. Agence wallonne de l’Air et du Climat (AwAC). Tél. : 081 33 59 55 ; adresse e-mail : olivier.parks@spw.wallonie.be.